

Un tiers-lieu dédié à la mer dans la consigne sanitaire

L'association Marseille capitale de la mer vient de signer avec le Grand Port maritime une convention d'occupation du bâtiment historique du Vieux-Port.

E *mbarquons ensemble!* L'invitation à l'aventure maritime constitue le nouveau credo de l'association Marseille capitale de la mer. La structure, créée en 2019, ambitionne d'aller chercher les Marseillais pour les rapprocher de la mer. "La moitié du territoire de la ville, celui qui est dans la rade, ne profite qu'à 10% des Marseillais", relève Marie-Dominique Champloy, présidente et cofondatrice de Marseille capitale de la mer. Fort de ce constat, l'association multiplie les initiatives à destination des quartiers populaires, en apprenant aux plus jeunes à nager dans les bassins du Cercle des nageurs de Marseille, en proposant des sorties en mer pour tous, avec initiations aux techniques de navigation, en faisant découvrir les métiers de la mer...

Bientôt, l'ensemble de ces actions pourra trouver place dans un lieu central et historique : l'un des pavillons de la consigne sanitaire du Vieux-Port. "Nous venons de signer avec le Grand Port maritime de Marseille (GPMM) une convention d'occupation du bâtiment pour dix ans, explique la présidente. Notre objectif est d'aménager ici un tiers-lieu maritime facile d'accès, au bord de l'eau et capable de recevoir de nombreuses animations tournées vers le sport, la culture, l'emploi, l'environnement, l'Europe et la Méditerranée."

Inscrite au titre des Monuments historiques depuis 1949, l'ancienne consigne sanitaire regroupe les deux bâtis d'une surface totale de 440 m². Le premier, dessiné par Mazin en 1719 sur le quai du Port, devait permettre d'éviter la propa-



Monument historique depuis 1949, la consigne sanitaire regroupe un pavillon, érigé en 1719, et sa copie conforme, devant laquelle trône le "Gyptis" jusqu'à ce soir et qu'investira Marseille capitale de la mer, bâti en 1867. /PHOTO L.M.

gation d'épidémies, particulièrement nombreuses au XVIII^e siècle, mais il ne fut pas achevé à temps pour éviter la terrible peste de 1720. Agrandi deux fois, il a continué à constituer, jusqu'en 1850, un passage obligé pour tout navire désirant débarquer passagers et marchandises en ville. En travaux, le site a été récemment occupé par la consigne à images du Département, par convention avec la Métropole.

Le second bâtiment, celui dans lequel s'installera Marseille capitale de la mer jusqu'en 2033, est sa copie conforme, édifée en 1867. "Un million d'euros de travaux sera nécessaire pour rénover le pavillon", précise Marie-Dominique Champloy. Il

L'association ouvre ses portes au public sur place, à l'occasion des Journées du patrimoine.

est déjà possible de découvrir le projet sur place puisque avant d'investir les lieux début octobre, l'association Marseille capitale de la mer s'est rapprochée d'Arkaeos pour prendre part depuis vendredi aux Journées du patrimoine. Devant ses murs du bout du quai du Port, la réplique du bateau antique *Gyptis* attend les petits et grands. "Nous souhaitons créer du lien, faire société à partir de notre patrimoine maritime commun, poursuit la présidente de l'association. N'oublions pas que Marseille s'est construite sur la rencontre entre *Gyptis* et le marin grec *Protis*. Elle a, dans sa genèse, la culture de la mer, de la mixité et de la diversité."

Laurence MILDONIAN